

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 22 juin 2026 à 15 h au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. La séance est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Cette séance fut convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal, aux membres du Conseil municipal et chaque membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : la mairesse, madame Karine Dostie, les conseillères mesdames Lenka Martinek, Line Chapados et Céline Bouchard et le conseiller, monsieur Alex De Zordo

Étaient absents : Madame Suzie Cormier et monsieur Régent Gosselin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Karine Dostie

Était aussi présent : monsieur Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier ainsi que monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint et monsieur Martin Larose, directeur du Service de la comptabilité.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, madame Karine Dostie ouvre la séance et constate le quorum à 15 heures 03 minute.

2026-06-4022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Line Chapados,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

- 2. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
- 3. OCTROI DU CONTRAT POUR LA SURVEILLANCE CHANTIER DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-FARMER
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-06-4023 2 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au Conseil municipal, qui en accuse réception, le rapport des états financiers de l'année 2025, le rapport du vérificateur externe ainsi qu'un document sommaire. Le tout conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a déposé au Conseil municipal le rapport financier de l'année 2025 ;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2026

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a déposé au Conseil municipal le rapport du vérificateur externe pour l’année 2025, le tout conformément aux dispositions de l’article 176.1 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1. ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Céline Bouchard,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’accepter le dépôt des rapports financiers pour l’année 2025 préparés par le bureau de l’auditeur Raymond Chabot Grant Thornton.

2026-06-4024

3. OCTROI DU CONTRAT POUR LA SURVEILLANCE CHANTIER DES TRAVAUX DE RÉFECTION D’UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-FARMER

ATTENDU l’appel d’offres TP-2026-15 pour la surveillance de chantier avec résidence des travaux du projet de réfection d’une partie du chemin du Lac-Farmer ;

ATTENDU QU’il s’agit d’un appel d’offres avec système d’évaluation et de pondération des offres ;

ATTENDU la réception d’une seule soumission conforme ;

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire, Groupe CIVITAS Inc., a obtenu la note finale de 25,15 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lenka Martinek,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’octroyer le contrat à la firme d’ingénierie Groupe CIVITAS Inc. pour la surveillance de chantier avec résidence pour les travaux de réfection d’une partie du chemin du Lac-Farmer pour un montant de 46 000 \$, taxes en sus, pour une banque de 400 heures aux taux horaires de 115 \$/heure.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse, madame Karine Dostie, fait la lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l’occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

2026-06-4025

5 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Alex De Zordo,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 15 heures 08 minutes.

Karine Dostie
Mairesse

Ron Kelley
Directeur général et Greffier-trésorier